



Compte-rendu
GRUPE TOURISME/PATRIMOINE
24 novembre 2009
A la Maison des Associations de Gerbéviller

Etaient présents :

Mesdames : Bernadette GAUCHÉ (Haudonville) et Jeanne VIRIAT (Remenoville),

Messieurs : Philippe ALAVOINE et Pierre MANGEOLLE (Vallois), Yannick BEAUDOUIN (Remenoville), Pascal BURGAIN et Dominique SCHWEIZER (Magnières), Charles D'ARENBERG et Jean-Marie HUEBER (Gerbéviller), Sébastien LITAIZE (Essey la Côte),

Excusés : François GENAY et Yves RICHEZ,

Participait également à la réunion : Vincent LÉTICHE (agent de développement local).

* * *

1. Présentation du projet de plaquettes

- Le groupe de pilotage constitué sur ce projet s'est réuni plusieurs fois et a défini les bases de conception des plaquettes de découverte du patrimoine des communes :
 - **Une plaquette pour chaque commune** sur deux ou trois volets en fonction de la taille de la commune (triple volet pour Gerbéviller, Magnières et Moyen, deux pour les autres communes). Une pochette à rabat contiendra l'ensemble des fiches. Le nombre total de plaquettes sera donc de 17.
 - Tirage au minimum de **5 000 exemplaires pour chaque plaquette**. Les tirages de toutes les plaquettes devront être réalisés ensemble pour permettre des économies d'échelle.
- Suite à ces rencontres, Dominique SCHWEITZER a demandé des **devis** à plusieurs prestataires pour la PAO (Publicité Assistées par Ordinateur) et l'impression :
 - **Pour l'impression**, les tarifs varient de 3 600 € à 4 750 € HT.
 - **Pour la PAO**, les propositions varient de 35 à 45 € de l'heure et seuls deux fournisseurs ont réalisé une maquette à sa demande. Celle de **Philippe MOUSSÉ** consultant est la plus appréciée par le groupe de travail et le coût horaire est le moins élevé (35 € de l'heure). Il estime que le coût pour les 18 brochures sera de 3 280 à 3 455 € HT.
- Plusieurs problèmes sont soulevés par les membres du groupe de travail pour la réalisation de ces plaquettes :
 - **La charge de travail :**

*La production d'un document par commune est ambitieuse et nécessite beaucoup de travail. Yannick BEAUDOUIN remarque notamment que pour certaines communes, il sera quasiment impossible de proposer des circuits. En fin de discussion, il est proposé qu'un **stagiaire** prépare les textes et tous les éléments à faire figurer pour chaque commune.*

- **Le coût :**

Le budget nécessaire sera d'environ 7 000 € HT pour la PAO et l'impression, auxquels il conviendra d'ajouter environ 1 000 € pour l'indemnisation d'un stagiaire. Pascal BURGAIN indique donc qu'il sera difficile de réaliser ce travail sur un seul exercice financier.

Néanmoins, **2 sources de financements** sont évoquées : la publicité d'une part et les subventions de Leader et du Conseil Général. Il paraît possible d'envisager jusqu'à 80 % d'aides de la part de ces deux partenaires. La publicité n'est pas souhaitée par le groupe de travail.

- **La cartographie/les indications :**

Les coûts d'utilisation des licences de cartographie sont trop élevés pour espérer avoir des cartes de l'IGN. Cependant, Pascal BURGAIN souhaite que des renseignements soient pris auprès d'une entreprise de Damelevières sur le sujet. Philippe ALAVOINE propose quant à lui de réaliser des photographies aériennes personnellement.

- **Travail avec les communes :**

Afin d'avoir une personne ressource dans chaque commune, le groupe de travail souhaite qu'une information soit réalisée. Cette information ne sera pas communiquée lors de la prochaine réunion du conseil communautaire, mais en début d'année, soit en conseil communautaire, soit par courrier.

A la suite de ces discussions, le groupe de travail décide :

- de fixer le mois de mai 2011 pour la sortie du document final,
- de travailler avec Philippe MOUSSÉ sur la PAO,
- que les deux modèles de fiches soient réalisés dès maintenant, afin de pouvoir les présenter aux communes en début d'année et leur demander des informations compatibles avec la trame transmise,
- que le groupe de pilotage se réunisse le **17 décembre 2009 à la mairie de Vallois** pour finaliser la trame de plaquette (tests de différentes solutions de cartographie, mise en page,...).

2. Point sur les aides à la restauration du petit patrimoine lié à l'eau

Vincent LÉTICHE présente l'avancée des projets de restauration de lavoirs et fontaines des communes soutenus par le groupe de travail :

- **Lavoir de Lamath** : le projet a été analysé par le groupe de pilotage le 25 juin 2009. Le dossier a été **refusé** car des travaux garantissant la pérennité du bâtiment n'étaient pas prévus. La commune a réalisé des travaux de toiture et ne sollicitera pas d'aide via la CCM.
- **Lavoir de Vennezey** : le groupe de pilotage a émis un avis favorable sur le dossier le 25 juin 2009 et a **réceptionné** les travaux le 19 octobre 2009.
- **Fontaine de Mattexey** : le 19 octobre 2009, le groupe de pilotage a **validé** le projet, selon les préconisations du CAUE.
- **Fontaine de Haudonville** : le 19 octobre 2009, le groupe de pilotage a **validé** le projet, selon les préconisations du CAUE.
- **Fontaine d'Essey la Côte** : le 19 octobre 2009, le groupe de pilotage a **validé** le projet, selon les préconisations du CAUE. Une demande est en cours auprès du Conseil Général de Meurthe et Moselle pour que la commune bénéficie de l'aide mise en place par la CCM : la fontaine n'était en effet pas incluse dans le programme original.

3. Calendrier de visites du patrimoine des communes de la CCM

Lorsque l'EPCI existait, des « jeudis patrimoine » ont été réalisés pour permettre aux habitants de l'EPCI de mieux connaître leur patrimoine. Cette action a été poursuivie par la

communauté de communes lors de « jeudis découverte » en 2005 et 2006, mais n'a pas été renouvelée.

Le groupe de travail souhaiterait visiter le territoire pour mieux le connaître. Ces visites n'auront lieu que lorsqu'une personne « ressource » par commune sera connue. Ensuite, à partir de février/mars 2010, il sera possible de débiter les visites des communes, notamment pour préparer les parcours de découverte.

4. Questions diverses

• L'eau en 2010 :

- la communauté de communes souhaite que l'année 2010 soit centrée sur le thème de l'eau. Différentes actions seront ainsi menées sur le premier semestre et un temps fort aura lieu le 20 juin 2010. Ces actions seront menées par des groupes de travail, des associations, des particuliers et toute structure souhaitant s'investir dans ce projet.
- Le calendrier provisoire est ensuite présenté au groupe de travail.
- Une visite spéciale commentée du château de Gerbéviller sur le thème de l'eau est suggérée par le groupe de travail. Charles D'ARENBERG indique que l'accès au parc du château avec un conférencier est tout à fait envisageable, tout comme l'organisation de la fête du 20 juin 2010. Ces possibilités devront être étudiées.
- En plus du château de Gerbéviller, 3 communes proposent d'accueillir l'organisation de la journée du 20 juin : Gerbéviller, Moyen et Lamath. Ces quatre possibilités seront étudiées prochainement par la communauté de communes.
- Pour terminer sur ce point, Pierre MANGEOLLE informe que les 20 ans du vélorail seront fêtés le 4 juillet 2010. Un lien pourra probablement être trouvé avec la fête de l'eau.

Destinataires du compte-rendu :

- membres du groupe « Tourisme/patrimoine »
- membres du Bureau
- communes